DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES



MAIRIE

DE 05600 RISOUL

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 11 Mars 2024 à 9h00

Président de séance : M SIMOND Régis

Présents: Mmes et Mrs les Conseillers: Mmes BALLOCCHI Sylvie, JUZIAN Catherine, VASINA Pauline, MM. BONNAFFOUX Mickaël, ESMIEU Alain, FEUILLASSIER Sylvain, JEHAN Frédéric, LELIEVRE Benoit, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

Excusés: CARRETTA Thierry pouvoir à Mickaël BONNAFFOUX.

Absent: Mme TUDORET Sabira, Mrs BRUN Jean Luc, RODINI Jean-Louis.

Secrétaire de séance : BALLOCCHI Sylvie...

Quorum:9

Ordre du jour de la séance du 11/03/2024

par uni	INFOR	RMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE
	2024-01-010	Travaux d'urgence impérieuse - Pont de Barbeinq suite événement climatique du 1er décembre 2023;
	2024-01-011	Travaux d'urgence impérieuse - Route de la 14% suite événement climatique du 1er décembre 2023;
	2024-01-012	Travaux réseau AEP réservoir des Isclasses ;
	2024-01-013	Vitrerie station devis marthi ;
	2024-01-014	Contrat diagnostic solidité bâtiments et ouvrages communaux ;
	2024-01-015	Devis loisir piscine hammam;
	2024-01-016	Location appartement communal;
	2024-01-017	Devis SOS NET EGOUT;
	2024-01-018	Devis Thiel compteur Isclasse;
	2024-01-019	Devis cifec ;
	2024-02-001	Devis dépannage électrique skiseo ;
	2024-02-002	Convention parking Fisler ;
	2024-02-003	Signature Bail à Ferme : parcelle communale A1133 au profit de Monsieur Jérémy D'INCAN, agriculteur ;
	2024-02-004	Convention restauration l'écureuil;
	2024-02-005	Acquisition par la commune des Lots n°262, 280, 83, 84, 186 & 187 dans la Résidence Le Villaret – 65-67 Rue de la Forêt Blanche au lieudit Les Chalps à RISOUL 1850 (05600); 2 Appartements + 2 caves + 2 casiers à skis."
	2024-02-006	Contrat de maîtrise d'œuvre projet toilettes publiques ;
	2024-02-007	Demande de subvention CD05 Intempéries - travaux ancienne route station ;
	2024-02-008	Licence Vidal cabinet medical ;
	2024-02-009	Devis A2pi OT Risoul ;
	2024-02-010	Devis emc2 piscine;
	2024-02-011	Convention de mise à disposition des MNS;
	2024-02-012	Demande de subvention CD05 Intempéries - Route de la 14%.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - INTERCOMMUNALITÉ

- Approbation des comptes de gestion 2023 ;
- Approbation des Comptes Administratifs 2023;
- Affectation des résultats ;
- Vote des Budgets Primitifs 2024;
- Vote des taux d'imposition ;
- Subvention à la SEML SGATRIS pour l'exercice 2024 ;
- Vote des subventions :
- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la commune de Risoul pour les exercices 2017 et suivants ;
- Création poste Brigadier-Chef de police municipale suite à avancement de grade;
- Création poste non permanent adjoint administratif à temps non complet ;
- Création d'un poste de chargé de projet pour la réalisation des opérations de reconstruction après intempéries ;
- Adhésion au service délégué à la protection des données mutualisé du centre de gestion des Hautes-alpes.

URBANISME - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT - DOMAINE SKIABLE

- Demande de subventions toilettes publiques ;
- Demande de subvention Région Intempéries du 1er décembre 2023;
- Convention servitude ENEDIS;
- Etat d'assiette des coupes de bois 2025 ;
- Modification d'un tarif d'occupation précaire du domaine privé.

ENFANCE - SCOLAIRE - TOURISME - SPORTS-CULTURE

Approbation des tarifs taxe de séjour.

DIVERS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22 JANVIER 2024

Le procès-verbal de la séance du 22 Janvier 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Séance du 11 Mars 2024

En ouverture de séance M. Le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la délibération relative à l'approbation des tarifs taxe de séjour est retirée de l'ordre du jour, et sera proposée lors d'un prochain conseil.

M. le Maire présente ensuite les décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations confiées par la délibération n°2020-50 en date du 24 Juillet 2020 modifiée :

INFORMA	INFORMATIONS - DÉCISIONS ADMINISTRATIVES DU MAIRE				
2024-01-010	Travaux d'urgence impérieuse - Pont de Barbeinq suite événement				
2024 04 044	climatique du 1er décembre 2023 ;				
2024-01-011	Travaux d'urgence impérieuse - Route de la 14% suite événement				
0004.04.040	climatique du 1er décembre 2023 ;				
2024-01-012	Travaux réseau AEP réservoir des Isclasses ;				
2024-01-013	Vitrerie station devis marthi ;				
2024-01-014	Contrat diagnostic solidité bâtiments et ouvrages communaux ;				
2024-01-015	Devis loisir piscine hammam ;				
2024-01-016	Location appartement communal;				
2024-01-017	Devis SOS NET EGOUT;				
2024-01-018	Devis Thiel compteur Isclasse ;				
2024-01-019	Devis cifec ;				
2024-02-001	Devis dépannage électrique skiseo ;				
2024-02-002	Convention parking Fisler;				
2024-02-003	Signature Bail à Ferme : parcelle communale A1133 au profit de				
	Monsieur Jérémy D'INCAN, agriculteur ;				
2024-02-004	Convention restauration l'écureuil;				
2024-02-005	Acquisition par la commune des Lots n°262, 280, 83, 84, 186 & 187				
	dans la Résidence Le Villaret – 65-67 Rue de la Forêt Blanche au lieu-				
	dit Les Chalps à RISOUL 1850 (05600) ; 2 Appartements + 2 caves +				
	2 casiers à skis."				
2024-02-006	Contrat de maîtrise d'œuvre projet toilettes publiques ;				
2024-02-007	Demande de subvention CD05 Intempéries - travaux ancienne route				
	station;				
2024-02-008	Licence Vidal cabinet medical ;				
2024-02-009	Devis A2pi OT Risoul ;				
2024-02-010	Devis emc2 piscine ;				
2024-02-011	Convention de mise à disposition des MNS ;				
2024-02-012	Demande de subvention CD05 Intempéries - Route de la 14%.				

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - INTERCOMMUNALITÉ

Délibération n° 2024-015 : Approbation des comptes de gestion 2023

Les comptes de gestions tenus par le Trésor Public présentent les mêmes résultats que les comptes administratifs, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2023.

Délibération 2024-016 : Approbation des Comptes Administratifs 2023

Les comptes administratifs présentent les résultats suivants :

		BP	RM	Parking	Eau
	Dépenses	6 586 814,42	7 911 774,93	334 816,77	380 971,59
ent	Recettes	6 706 777,37	7 707 955,25	341 607,03	460 652,99
-onctionnement	Solde 2023	119 962,95	-203 819,68	6 790,26	79 681,40
ction	Résultat reporté	2 216 778,83	4 186 201,15	146 937,78	616 965,19
Fonc	Excédent	2 336 741,78	3 982 381,47	153 728,04	696 646,59
8.1008)	Déficit				

	STATE AND A	BP	RM	Parking	Eau
Inems	Dépenses	2 935 623,08	6 245 095,98	209 802,94	143 742,85
in the	Recettes	1 601 948,68	1 470 634,43	130 297,08	115 478,10
nvestissement	Solde 2023	-1 333 674,40	-4 774 461,55	-79 505,86	-28 264,75
stis	Résultat reporté	1 756 035,74	1 324 078,14	112 037,03	148 972,87
Inve	Excédent	422 361,34		32 531,17	120 708,12
	Déficit	THE CO.	-3 450 383,41		818-10 (800)

Solde de	-1 213 711.45	-4 978 281,23	-72 715.60	51 416,65
l'exercice 2023	-1 213 711,43	-4 570 201,25	-72 7 13,00	31410,03

al-JiR	ng Us SCITA au	BP ®	RM (m)	Parking (n)	Eau (e)
bal	Excédent	2 759 103,12	531 998,06	186 259,21	817 354,71
ဗိ	Déficit	1 DS in arout also share	noo si too ndii	ultisA	

M. le Maire quitte la salle pour que le Conseil municipal se prononce sur les comptes administratifs 2023. M. le 1^{er} adjoint les propose au vote. Les comptes administratifs 2023 sont approuvés à l'unanimité

Délibération 2024-017 : Affectation des résultats

Les résultats de chacune des deux sections des budgets (principal et annexes) de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation du bilan définitif lors du vote de chacun des comptes administratifs.

L'affectation du résultat doit couvrir le déficit de la section d'investissement augmenté de l'éventuel déficit des restes à réaliser, le cas échéant.

Le Conseil municipal procède à l'unanimité aux affectations suivantes sur les budgets 2024 :

	Budget Principal	Remontées Mécaniques	Parking	Eau
Recette de Fonctionnement Compte 002 (Report de l'excédent)	2 336 741,78	531 998,06	153 728,04	646 054,71
Recette d'Investissement Compte 001 (Report de l'excédent)	422 361,34		32 531,17	120 708,12
Affectation du résultat en Recette d'Investissement Compte 1068		3 450 383,41		50 591,88
Dépenses d'Investissement Compte 001 (Report du déficit)		-3 450 383,41		

Délibération 2024-018 : Vote des budgets primitifs

> Budget principal:

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2024, lequel fait apparaître les équilibres suivants :

	Fonctionnement		invesussement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	7 357 615.78	5 020 874.00	3 278 423.00	3 196 559.82
Restes à réaliser			545 424.79	204 926.63
Résultats reportés		2 336 741.78		422 361.34
Total de la section	7 357 615.78	7 357 615.78	3 823 847.79	3 823 847.79

Dans le cadre de la nomenclature M57, les membres du conseil municipal ont également autorisé, à l'unanimité, le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Soit :

- o 462 327.75 € pour la section de fonctionnement ;
- o 286 788.58 € pour la section d'investissement.

> Budget des remontées mécaniques :

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2024, lequel fait apparaître les équilibres suivants :

	<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	2 605 803,41	2 073 805,35	1 605 635,42	5 056 018,83
Restes à réaliser				
Résultats reportés		531 998.06	3 450 383.41	
Total de la section	2 605 803,41	2 605 803,41	5 056 018,83	5 056 018,83

➤ Budget de l'eau :

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2024, lequel fait apparaître les équilibres suivants :

	<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	1 033 468,35	387 413,64	650 904,02	701 495,90
Restes à réaliser			171 300.00	0.00
Résultats reportés		646 054.71		120 708.12
Total de la section	1 033 468,35	1 033 468,35	822 204,02	822 204,02

➤ Budget du Parking :

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2024, lequel fait apparaître les équilibres suivants :

	<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits votés	405 215,04	251 487,00	288 379,25	255 848,08
Restes à réaliser				
Résultats reportés		153 728,04		32 531,17
Total de la section	405 215,04	405 215,04	288 379,25	288 379,25

Délibération n° 2024-019 : Vote des taux d'imposition

Suites aux modifications de la fiscalité directe locale induites par les dernières lois de finances, le conseil municipal procède à l'unanimité au vote des taux des impôts directs suivants, les taux retenus étant identiques à ceux précédemment en vigueur :

-	foncier bâti :	42,34 %
-	foncier non bâti :	61,89 %
-	taxe d'habitation :	14.55 %

Délibération n° 2024-020 : Subvention à la SEM SGATRIS pour l'exercice 2024

Les membres du conseil municipal ont approuvé, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention d'un montant total de 1 255 000 € à l'Office de Tourisme pour l'exercice 2024.

Délibération n° 2024-021 : Attribution des subventions

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, l'octroi des subventions de fonctionnement suivantes pour 2024.

ARTICLE	Organismes et Associations	MONTANT	
65748	RASED (réseau d'aides spécialisées)	100,00 €	
65748	ASSOCIATION PAYS DU GUILLESTRINS	150,00 €	
65748	LE SOUVENIR FRANÇAIS	180,00€	
65748	REGAIN DE NOS MONTAGNES	550,00 €	
65748	APAC	260,00 €	
65748	JUDO CLUB	180,00 €	
65748	TENNIS CLUB	240,00 €	
65748	FNACA	100,00€	
65748	SAINTCREPIN EYGLIERS SPORT SCES	120,00 €	
65748	VELOROC	360,00 €	
65748	MAÎTRE CHIENS	150,00 €	
65748	CLUB ALPIN GUILLESTROIS (Escalade)	240,00 €	
65748	SECOURS POPULAIRE Français	200,00 €	
65748	APF FRANCE HANDICAP 05	500,00 €	
65748	LES PORTES DU GUIL	500,00 €	
65748	LES TROLLS SKI Nordique association	60,00€	
65748	BADMINTON Club Guillestrois	180.00 €	
65748	RANDO PASSION 5	100,00 €	
65748	PREVENTION ROUTIERE 05	200,00 €	
65748	Maison Familiale Rurale Montagne 05	120.00 €	
65748	SPORT ENJOY 05	360,00 €	
65748	Amicale pompiers Risoul	200.00 €	
65748	LES RESTOS DU COEUR	150,00 €	
65748	Secours Catholique-Caritas France	100,00 €	
65748	AMF Téléthon	100,00€	
65748	ACSSQ (Participation Mini Séjour)	1 700.00 €	
65748	Risoul en Fête	2 000.00 €	
65748	Club des sports	40 000.00 €	
65748	Syndicats Pastoraux	10 000,00 €	
6281	CD 05 Fond de solidarité logement	263,20 €	
6281	Bleuet de France ONAC	100.00 €	
6281	CIDFF droits des femmes familles 05	50,00€	
6281	Fondation du patrimoine	100.00 €€	
657364	Caisse des Ecoles	13 900, 00 €	

Délibération n° 2024-022 : Rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la commune de Risoul pour les exercices 2017 et suivants

Les membres du conseil municipal **ont pris connaissance** du rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune de Risoul à compter de l'exercice 2017 notifié par Madame la Présidente de la Chambre Régional des Comptes.

Délibération n° 2024-23 : Création poste Brigadier-Chef de police municipale suite à avancement de grade

Monsieur le maire a exposé qu'un agent remplit les conditions statutaires pour accéder au grade supérieur et qu'il est favorable à cet avancement de grade. Il a ainsi proposé au Conseil Municipal de l'autoriser à procéder à la création du poste concerné de Brigadier-Chef de Police Municipale au 1er janvier 2024 et de supprimer le poste de Gardien-Brigadier devenu inutile. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2024-24 : Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif principal 2° classe contractuelle à temps non complet

Monsieur le Maire a proposé de créer un emploi non permanent d'assistante administrative à temps non complet à raison de 28 h 00 hebdomadaires pour exercer les fonctions de gestion administrative à compter du 02/05/2024. Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dixhuit mois. La création de cet emploi a été approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2024-25 : Création d'un emploi non permanent afin de mener un projet en application de l'article L332-24 du code général de la fonction publique

Monsieur le Maire a enfin proposé de créer un emploi non permanent à temps complet de chargé de projet dans le grade de Technicien, afin de mener à bien la réalisation des opérations de reconstruction après les intempéries, pour une durée prévisible de 18 mois. Dans le cadre de ce contrat, l'agent assurera toutes les missions liées à la reconstruction et notamment la préparation, la gestion et le suivi de tous les travaux, marchés de maitrise d'œuvre et de travaux, dossiers de demandes de subventions. La création de ce poste a été approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2024-026 : Adhésion au service de Délégué à la Protection des données mutualisé du Centre de gestion des Hautes-Alpes

Monsieur le Maire a proposé de renouveler l'adhésion au service de Délégué à la Protection des données mutualisé du centre de gestion des Hautes-Alpes et de renouveler la convention correspondante, ce qui a été adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

URBANISME - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT - DOMAINE SKIABLE

Délibération 2024-027 : Demandes de subventions toilettes publiques

Dans le cadre du projet de toilettes publiques sur le front de neige, il a été proposé et **adopté à l'unanimité**, de solliciter l'aide de la Région et du Département au titre des contrats station et l'Etat au titre de la DSIL 2024 ainsi que la plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Intitulés	Montant	Intitulés	Montant	
Acquisition lot	10 000,00 €	Région (contrat station) 40%	109 062,44	
Travaux	227 656,12€	Département (contrat station) 20%	54 531,22€	
Honoraires études	35 000,00€	DSIL 20%	54 531,22€	
		Autofinancement	54 531,22€	
TOTAL HT	272 656,12€	TOTAL	272 656,12€	

Délibération 2024-28: Demande de subvention Région - Intempéries du 1er décembre 2023 La Commune de Risoul souhaite procéder au dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du dispositif d'aide exceptionnelle « solidarité inondation 1 et 2 décembre 2023 Région Sud ». Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, le Maire à le déposer.

Délibération 2024-29 : Convention servitude ENEDIS

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur une convention de servitudes avec ENEDIS en vue de la pose de 6 canalisations au sommet de l'Homme de pierre, moyennant une indemnité de 400€.

Délibération n° 2024-030 : Etat d'assiette des coupes - 2025

Il a été proposé de mettre à la coupe la parcelle 3 i et de reporter 2 autres coupes prévues au plan de gestion mais qui posent des problèmes de desserte, ce qui a été **approuvé à l'unanimité**.

Délibération n° 2024-031 : Modification d'un tarif d'occupation précaire du domaine privé Suite aux intempéries et à l'incendie dont a été victime le restaurant l'Edelweiss, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur l'annulation exceptionnelle de sa redevance.

ENFANCE - SCOLAIRE - TOURISME - SPORTS-CULTURE

Délibération 2024-032 : Approbation des tarifs de la taxe de séjour Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

La séance est levée à 10h10.

Fait à Risoul, le 29 avril 2024

La Secrétaire

Sylvie BALLOCCHI

Régis SIMOND.

Le Président.

9